

COMMUNE DE COURTISOLS

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 9 JUIN 2020

L'an deux mil vingt, le 9 juin à 20 heures 30,
le Conseil Municipal de la commune de Courtisols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Robert Chaboudé, sous la présidence de madame Milène ADNET, maire.

Etaient présents : Tous les membres en exercice

Hélène MOINEAU a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire

Madame le maire demande à chacun des conseillers présents s'il y a des remarques ou observations à apporter au compte rendu de la séance précédente.
Toutes les décisions prises sont adoptées.

N° 2020/02 : Constitution de la commission d'appel d'offre

Sur proposition de Monsieur le maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vu les dispositions de l'article L.1414-2 du code général des collectivités territoriales qui dispose que la commission d'appel d'offres est composée conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du même code,
Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Le conseil municipal décide de procéder à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à main levée.

Sont candidats : Eric PIGNY, Carole CHOSROES, Sébastien DELAMARCHE

Après vote, madame le maire annonce que chaque candidat a obtenu 19 voix.

Sont ainsi déclarés élus: Eric PIGNY, Carole CHOSROES, Sébastien DELAMARCHE, membres titulaires pour faire partie, avec Mme. le Maire, Présidente de la commission d'appel d'offres.

Adopté à l'unanimité.

N° 2020/03 : Constitution de la commission des finances

Conformément à l'article L. 2121-22 les conseils municipaux peuvent créer en leur sein des commissions municipales destinées à améliorer le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations,

Madame le maire propose la création d'une commission des finances de 10 membres sous sa présidence.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

-PROCEDENT à la désignation par vote à main levée, des membres qui siégeront, durant six ans, dans la commission des finances sous la présidence de Madame Milène ADNET, Maire

Sont candidats : Eric PIGNY, Carole CHOSROES, Hubert FERRAND, Célia DUVAL, Romain

ZATTARIN, Stéphane CHARNOTET, Aymeric LOUIS, Catherine PANNET et Sylvain LOUVET ;

Après vote, madame le maire annonce que chaque candidat a obtenu 19 voix.

Sont ainsi déclarés élus : Eric PIGNY, Carole CHOSROES, Hubert FERRAND, Célia DUVAL, Romain ZATTARIN, Stéphane CHARNOTET, Aymeric LOUIS, Catherine PANNET et Sylvain LOUVET

Adopté à l'unanimité.

N° 2020/04 : Délégation au maire par le conseil municipal

Madame le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré,
le Conseil municipal décide pour la durée du présent mandat, de confier à Madame le Maire les délégations suivantes :

- prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre

Adopté à l'unanimité.

N° 2020/05 : Election des délégués de la collectivité auprès du SIEM

Vu le code général des collectivités territoriales et plus précisément les articles L 2121-29 et L 5211-7,

Vu les statuts du SIEM et plus précisément l'article 13 de ces statuts qui prévoit 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour une commune avec une population comprise entre 1 001 et 3 500 habitants,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de désigner les délégués chargés de représenter notre commune au sein des commissions locales instituées dans les statuts du SIEM,

Madame le Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants représentant la collectivité au sein de la commission locale du SIEM, considérant que la population de notre commune est comprise entre 1 001 et 3 500 habitants.

Après le scrutin, ont été proclamés élus :

Comme délégués titulaires car ayant obtenu la majorité absolue, Eric PIGNY et Stéphane CHARNOTET
Comme délégués suppléants car ayant obtenu la majorité absolue, Aymeric LOUIS et Hubert FERRAND

Adopté à l'unanimité

N° 2020/06: Désignation de délégués

Le maire expose que, suite au renouvellement général des conseils municipaux, il convient de procéder à la désignation des délégués au sein des différentes instances dont la commune est membre.

- SPL Xdemat : **Romain ZATTARIN**
- Comité National d'Action Sociale (CNAS) : **Célia DUVAL**
- MARPA : **Anne APPERT**
- Association foncière rurale : **Milène ADNET**
- Association foncière urbaine autorisée des Clozots de Plain (AFUA) : **Gérard ACOSTA**
- Comité de jumelage : **Ludovic JACOB et Romain ZATTARIN**

- Correspondant de la Défense : **Ayméric LOUIS**
- Correspondant de la Sécurité Routière : **Sébastien DELAMARCHE**

Adopté à l'unanimité.

N° 2020/07 Indemnités au maire et aux adjoints

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants,
- Vu les arrêtés municipaux portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire.

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire,

Etant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- DECIDE et avec effet immédiat de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire et d'adjoints au Maire selon la strate de population de 1000 à 3499 habitants selon le taux maximum de l'indice 1027 de la fonction publique :

Pour le maire : indice 1027 x 50 %

Pour les adjoints :

- 1^{er} adjoint : Monsieur Eric PIGNY indice 1027 x 25%
- 2^{ème} adjoint : Madame Carole CHOSROES indice 1027 x 18,50%
- 3^{ème} adjoint : Monsieur Hubert FERRAND indice 1027 x 18,50%
- 4^{ème} adjoint : Madame Célia DUVAL indice 1027 x 18,50%

Adopté à l'unanimité.

N° 2020/08 Autorisation d'ester en justice

- **ACCEPTE** les chèques suivants pour un montant total de 487,47 € :

- VEOLIA Eau : 22,46€, remboursement solde de facture d'arrêt de compte (2 rue Mermoz)
- EDF : 24,59 €, remboursement solde de facture d'arrêt de compte (2 rue Mermoz)
- SMACL Assurances : 440,42 €, avoir sur cotisation assurance suite à la vente d'un véhicule de pompier (Renault Master)

- **PRECISE** que cette somme sera inscrite en recette au budget communal 2020

Adopté à l'unanimité.

N° 2020/09 Questions diverses

○ Madame le maire fait le point sur le dossier d'installation des bornes IRVE suite à une rencontre avec le SIEM ; il est bien précisé que par délibération du 18 juin 2020, la commune a transféré la compétence en matière de création, d'entretien et d'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables au SIEM. Il en résulte une mise à disposition des terrains d'assiette du domaine privé ou public communal devant supporter les infrastructures de charge. En conséquence, il n'est pas envisagé d'installation sur le domaine privé.

Après visite sur place, il est envisagé d'implanter cet équipement sur le parking de la salle Robert Chaboudé, coté église.

○ Madame le maire informe le conseil de la décision de ne pas faire appel à du personnel saisonnier en juillet et aout considérant le planning des congés du personnel technique et l'absence de fleurissement cette année.

○ Madame le maire présente le devis réalisé par Monsieur Igor Kozak pour la restauration de l'huile sur bois représentant Saint Memmie ressuscitant le fils du gouverneur, qui s'élève à 6 708 €. Il est proposé de reporter cette restauration sur un exercice budgétaire ultérieur.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Madame le Maire déclare la session close.

Fait et délibéré les jours mois et an susdits.

La séance est levée à 23h30

Milène ADNET, Maire	Eric PIGNY, 1 ^{er} adjoint	Carole CHOSROES, 2 ^{ème} adjointe	Hubert FERRAND 3 ^{ème} adjoint
Célia DUVAL 4 ^{ème} adjointe	Gérard ACOSTA	Anne APPERT	Anne BRAZE
Stéphane CHARNOTET	Sébastien DELAMARCHE	Catherine DIDIERGEORGE	Claire GOBILLARD
Ludovic JACOB	Aymeric LOUIS	Sylvain LOUVET	Sophie MARTINET
Hélène MOINEAU	Catherine PANNET	Romain ZATTARIN	